

# Au cœur de

# LINAS

Le magazine de  
la ville de

**LINAS**  
*Essonne*

## L'église Saint Merry



► Les vœux du Maire



► A l'honneur



► Solidarité pour Haïti



► Carnaval de Bineau

# Ça s'est passé à LINAS

## Dimanche 6 septembre 2009

La Fête des Associations demeure, au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour l'ensemble du tissu associatif de la ville. Cette grande fête du monde associatif linois est une occasion privilégiée de mettre en avant les associations mais surtout les bénévoles qui les font vivre tout au long de l'année. L'édition 2009 était un moment privilégié partagé par un nombreux public.



## Samedi 3 octobre 2009

Quand les brodeuses envahissent la ville, elles ne font pas semblant.

Dans 3 salles communales, l'association « Linas Point de Croix » présentait une grande variété de travaux d'aiguille : point compté, broderie traditionnelle, patchwork, dentelle aux fuseaux, aiguilles à tricoter... De quoi piquer la curiosité !

## Dimanche 29 novembre 2009

Populaire, l'exposition artistique proposée par l'association linoise du «Carrefour des Arts» connaît une fréquentation chaque année plus importante. Pour sa 19ème édition des 28 et 29 novembre 2009, les organisateurs ont accueilli plus de 2 500 visiteurs tout au long du week-end. L'artiste à l'honneur était le peintre d'origine allemande Kazimierz DZYGA.



## Samedi 5 décembre 2009

Pour sa première édition dans le Parc de la Source, le Marché de Noël aura connu un beau succès. Une cinquantaine d'exposants proposait différents produits artisanaux et différentes animations étaient au programme : dégustation de vin chaud, musique, retraite aux flambeaux, Bourse aux jouets... Le Père Noël était même de la fête.



## Vendredi 15 janvier 2010

La traditionnelle cérémonie des vœux organisée à l'Espace Carzou a permis à l'équipe municipale de présenter les réalisations et projets à venir. L'occasion pour Monsieur le Maire de rappeler son attachement à la défense de notre environnement. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'olivier était mis à l'honneur cette année.

# Au cœur de l'hiver



**I**l y a 100 ans, on construisait des écoles d'une architecture sévère, pour souligner qu'elles étaient gratuites donc sans fantaisies, ce qui aurait alourdi la charge des contribuables, obligatoires. Puis est venue l'époque de la générosité : les écoles sont devenues peu à peu des lieux accueillants, parfois même appelés jardins d'enfants, sans

trop préciser d'ailleurs s'il s'agissait d'un jardin à la disposition des enfants ou d'un jardin où les enfants seraient élevés comme des plantes...

Aujourd'hui, et bien que notre société soit exempte de problèmes, nous vivons une époque plus attentive à l'épanouissement de nos «gamins». Les écoles qui sortent de terre sont à l'image de ce changement de mentalité. Parents comme enseignants, chacun connaît et reconnaît le bénéfice éducatif qu'en tirent nos enfants.

Aussi, la future école qui est programmée dans le quartier de Tabor ne dérogera pas à cette évolution.

Vous êtes d'ailleurs 70% (69,9 % très exactement) à donner un avis favorable à sa construction (source : enquête de satisfaction des services publics décembre 2009).

Avec un tel plébiscite, nous allons pouvoir engager, dès à présent, la signature pour l'achat du bâtiment nécessaire à la construction de ce futur équipement scolaire de la ville.

*«...nous allons pouvoir engager, dès à présent, la signature pour l'achat du bâtiment nécessaire à la construction de ce futur équipement scolaire...»*

D'ores et déjà, nous avons fait évaluer la qualité technique du bâtiment destiné à accueillir la future école par une société spécialisée. Son compte rendu doit nous être rendu dans les tout prochains jours. Bien entendu, des aménagements seront nécessaires, le projet n'en est qu'à son ébauche, mais il est lancé. **La deuxième école de Linas est en marche.**

Autre vaste réalisation de la commune, l'église pour laquelle nous allons nous engager dans la dernière phase de travaux. Un dossier vous est présenté à ce sujet dans ce magazine.

**François PELLETANT**

Maire de Linas  
Conseiller Général de l'Essonne

Au coeur des travaux

# L'église Saint Merry

## DERNIERE PHASE DU CHANTIER

La troisième et dernière phase de restauration de l'Eglise Saint Merry, c'est pour bientôt !

La consultation des entreprises va s'ouvrir d'ici peu pour un démarrage dans un an.

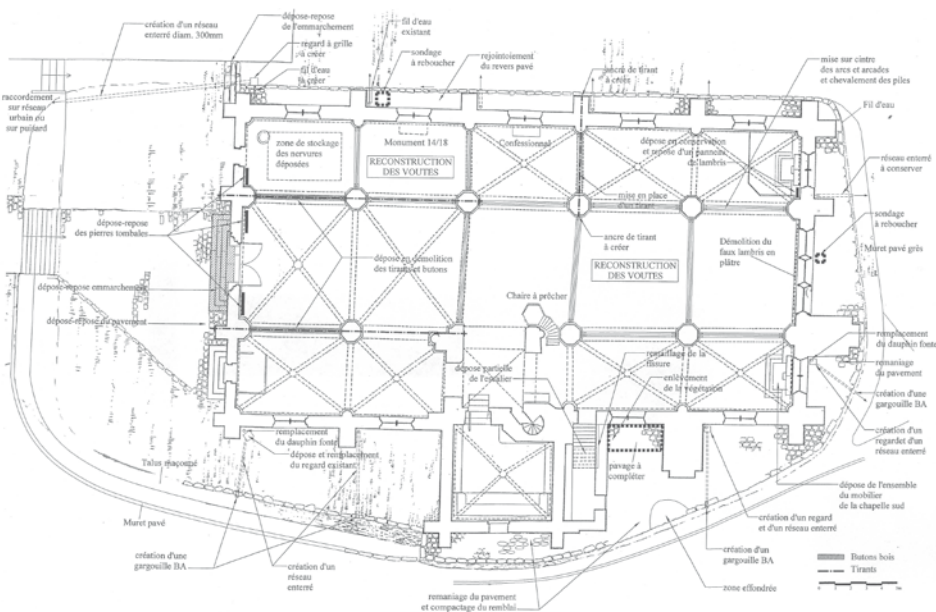
Nous en sommes à la phase finale de ce chantier. Elle coûtera plus de 2 millions d'euros. Elle consiste en la restauration du chœur, de la nef et de l'intérieur de l'édifice, mais aussi de celle du clocher, de la sacristie et des façades des bas-côtés du chœur. Les travaux intérieurs qui restent à réaliser dans la dernière tranche sont ainsi conséquents : la réfection complète des sols, des enduits et des voûtes. Certains vitraux doivent faire l'objet d'une restauration et pour d'autres ils doivent être remplacés étant trop endommagés. Serrures, peinture, décors, lustres... Le planning des travaux prévoit une durée de plus de deux ans dès le commencement de cette dernière phase.

Depuis la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, les communes ont en charge l'entretien des églises existantes. Cela, bien sûr, a un coût.



Pour une église comme celle de Linas, les dépenses sont conséquentes : les collectivités publiques vont ainsi consacrer la somme de **4,2 millions d'euros pour sa rénovation grâce aux aides du Conseil Général et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles**. La facture est heureusement moins douloureuse pour la commune, mais cela représente quand même une charge importante.

Les travaux considérables réalisés par la ville depuis 10 ans sont coûteux, mais ils devraient permettre de solutionner définitivement les problèmes d'instabilité. Une fois achevée et après une campagne de surveillance de plusieurs années, notre église pourra traverser les prochains siècles sans difficultés.



Pour l'heure, l'essentiel de la rénovation est derrière nous, notamment depuis l'installation de pieux en béton sous l'édifice afin de le soutenir et l'équilibrer. La municipalité travaille en relation avec la paroisse et le diocèse à l'aménagement intérieur. La fin des travaux est estimée d'ici 2013.

## Rencontre avec Marcel Detouy, Maire-Adjoint aux Travaux de Linas



**Au coeur de Linas : 1995-2010 : le temps passe et l'Eglise demeure fermée. Etes-vous en mesure de donner une date pour la réouverture de l'édifice religieux ?**

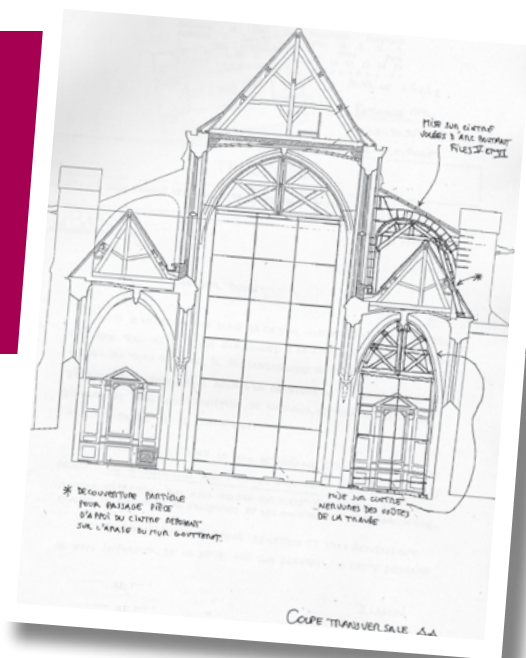
**Marcel Detouy :** vous dites vrai. Voilà plus de 15 ans que l'Eglise Saint Merry ne peut accueillir ses fidèles, ni aucune cérémonie religieuse. Croyez-bien que je suis l'un des premiers à le regretter. Mais à côté de cela, regardez le chemin parcouru : au milieu des années 90, l'édifice menaçait de s'effondrer. Il a fallu reprendre les fondations, puis ensuite les archéologues ont fait des découvertes fantastiques dans le sous-sol... Je vous passe les débats interminables pour trouver des ressources financières afin de mener à bien les travaux nécessaires. Aujourd'hui, j'ai bon espoir que tout soit achevé d'ici 2 à 3 ans.

**Connaît-on le coût global de cette opération de restauration ?**

**Marcel Detouy :** le coût moral n'est pas quantifiable. Presque deux générations de Linois auront été obligées de s'expatrier à Leuville ou Longpont pour y pratiquer leur culte, être baptisés ou même se marier. Maintenant, concernant le coût financier, il est très important naturellement mais nous avons su frapper aux bonnes portes afin d'obtenir des subventions. Au final, près de 4,2 millions d'euros seront déboursés dont les 2/3 provenant des aides de l'Etat et du Conseil Général de l'Essonne.

**Même si nous n'en sommes pas encore là, puisqu'il reste des travaux à réaliser, la municipalité a-t-elle des projets quant au fonctionnement de l'édifice une fois qu'il sera totalement restauré ?**

**Marcel Detouy :** bien entendu ! Et je peux même vous dire que nous sommes ambitieux dans ce domaine. Impatients et ambitieux. Au-delà de restaurer une ville culturelle à Linas, nous souhaitons faire de notre église du XIIIème siècle un véritable lieu de culture avec l'organisation de concerts ou d'expositions artistiques. C'est une véritable chance pour une commune comme la nôtre de disposer d'un tel lieu. Alors, je peux vous dire qu'une fois restaurée, on n'a pas fini d'entendre parler de l'Eglise Saint Merry de Linas !



### Chroniques des travaux

- **juin 1995** : étude préalable qui conclut à la nécessité d'une étude complémentaire
- **juin 1997** : fin de l'étude complémentaire qui préconise des fouilles archéologiques
- **février 1998** : définition des dossiers de consultation des entreprises pour la réalisation des fouilles archéologiques
- **septembre 1998** : début des travaux de façade
- **mars/juillet 1999** : fouilles archéologiques
- **décembre 1999** : fin de la première tranche
- **début 2000** : contestation de la responsabilité de l'Etat sur l'origine de l'instabilité du sol
- **septembre 2000** : travaux de la charpente réalisés par la ville suite à la tempête
- **janvier 2001** : étude géotechnique pour définir la nature de l'instabilité
- **janvier 2002** : fin de la seconde tranche
- **décembre 2003** : conclusions du rapport sur les fondations qui préconisent la reprise par l'installation de micro-pieux
- **2004** : discussions sur la nécessité de faire des fouilles archéologiques complètes avant travaux
- **mai 2005** : nouvelle étude sur la possibilité de couler les micro-pieux sans faire de fouilles archéologiques
- **juin 2005** : venue du Ministre, engagement d'une rencontre ultérieure pour planifier les travaux
- **septembre 2007** : affectation des crédits. Les travaux peuvent reprendre.
- **décembre 2007** : consolidation par l'installation de micro pieux puis début d'une nouvelle phase de rénovation (intérieur du bâtiment)
- **décembre 2009 à avril 2010** : élaboration du DCE pour la dernière phase des travaux qui consiste en la restauration de l'intérieur et la couverture du cœur, la restauration intérieure et la couverture de la nef, la restauration du clocher, de la sacristie et des façades des bas-côtés du Chœur
- **mai à juillet 2010** : consultation des entreprises
- **sept. 2010 à fin 2012** : exécution des travaux

# Des commerçants...



**L'un est restaurateur, l'autre est primeur.** L'un est dans le domaine de l'exotisme, l'autre dans celui du biologique. Tous deux partagent cependant la même passion : celle de l'amour de leur métier et du travail bien fait.

## Le Canard d'Or

Cette année, plusieurs commerçants ont le vent en poupe à Linas ! Il y a quelques semaines, c'est un restaurateur qui a remporté un premier prix culinaire lors d'un concours organisé aux Etats-Unis. Il est ainsi reconnu au niveau mondial comme l'un des meilleurs chefs de cuisine traditionnelle chinoise. Il est le seul en France et en Europe. Il s'agit de Monsieur Wong Wing Kuen, gérant du restaurant « le Canard d'Or » situé au numéro 10 de la rue de la Division Leclerc à Linas (près des feux tricolores de la Route Nationale 20).



ture biologique qui se distinguait lors de la cérémonie des Papilles d'Or de l'Essonne : un challenge départemental qui récompense les meilleurs commerçants alimentaires. Il s'agit de Monsieur Emmanuel Herrault (*photo ci dessous avec son épouse*), gérant du « Potager d'Herrault » qui est domicilié à Linas et qui sillonne les marchés essonnais.

## Primés aux voeux

**Tous deux ont été fêtés comme il se doit lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 15 janvier 2010 à l'Espace Carzou.**

Monsieur le Maire leur a remis à chacun une médaille de la ville : une récompense qui vient saluer leur travail, leurs efforts et l'image positive de notre ville qu'ils véhiculent au-delà des frontières communales.



## Le Potager d'Herrault

Plus récemment, c'est un commerçant spécialisé dans les fruits et légumes issus de l'agricul-

# ...et des Linois à l'honneur

**Traditionnellement, la cérémonie des vœux du Maire est l'occasion de mettre à l'honneur des personnalités de la ville pour leur activité professionnelle ou associative. Le 15 janvier 2010, Monsieur le Maire a ainsi distingué Madame Marie-Christine GORECKI, Madame Nicole CLOZEAU et Monsieur Serge SIBILIO.**

## **Marie-Christine GORECKI**

L'enseignement n'est pas un métier. C'est la raison d'être, le plus souvent la vocation, de celles et ceux qui ont choisi de transmettre le savoir aux générations successives. Celle-ci consiste, en effet, à projeter les jeunes dans l'aventure de la vie, à révéler, à orienter, à construire un enfant qui sera plus tard un homme ou une femme.

En plus de 10 années, on ne compte plus le nombre de petits Linois qui sont passés dans son école. Sa gentillesse et sa douceur font d'elle une personne très attachante, appréciée aussi bien par les parents que des agents avec qui elle travaille à l'École des Sources.

Pendant toutes ces années à Linas, elle a ouvert l'esprit des enfants, elle est celle qui a éveillé plusieurs générations de Linois à l'art, la culture, la peinture...

Professeuse des écoles maternelles de la ville et directrice de cette même école depuis septembre 1999, elle part en retraite en juin prochain

et elle laissera derrière elle de beaux souvenirs que les enfants garderont précieusement dans leurs mémoires toute leur vie. Des souvenirs de la vie heureuse à Linas, lorsque l'on n'est pas en âge de tout comprendre, des moments de joie, de bonheur et de découverte à l'école maternelle des Sources.



## **Nicole CLOZEAU**

Née à Agadir au Maroc, elle est Linoise depuis maintenant plus de 40 ans. En 2005, deux ans après la fin de sa carrière professionnelle, elle a poussé les portes de l'association Renaissance et Culture de Montlhéry, Linas, Longpont et Leuville pour rejoindre la quarantaine de bénévoles qui donne des cours de français gratuits, individuels et destinés aux adultes. Les horaires de ces cours sont adaptés aux possibilités de temps des élèves et ont lieu dans des locaux qui sont mis à la disposition de l'association par les mairies. En relation constante avec la mairie de Linas, Nicole Clozeau a réussi à créer un climat d'empathie pour aider des personnes dans leur besoin d'apprendre.



## **Serge SIBILIO**



Le Club des Arts Martiaux est une véritable institution à Linas et plus largement dans le canton. Créée en 1968, c'est une association qui compte dans le paysage sportif de la ville. De futurs grands champions y ont vécu leurs premières émotions, de Jean-Luc Rougé, champion du monde à Marc Houget, champion d'Europe, ou encore il y a quelques années : Thomas Vermeulin, Steven Sibilio, Kevin Cosperec, Thomas Lesieur et Cyril Aubrière, champions de l'Essonne dans la catégorie minime. Ses dirigeants, tels Monsieur Serge Sibilio, sont des personnalités exemplaires et dévouées. Montlhérien, mais Linois de cœur, ses bons et loyaux services au service du CAMILM (Club des Arts Martiaux de Linas-Montlhéry) pour lequel il fut

à la fois dirigeant, Président et du Club et le papa de Steven qui fait partie aujourd'hui de l'élite française du judo font de lui un personnage incontournable de la vie associative locale.



# La vie dans la ville

## Les séjours des seniors

En 2009, les plus de 60 ans de la ville ont effectué deux beaux voyages : l'un en mai en Sicile (31 participants), l'autre au Tyrol en septembre (41 participants).

Si vous aussi, vous désirez participer aux prochains séjours, contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 01.69.80.14.01. La tarification des séjours est fonction des revenus.

Toujours très actifs, les seniors se sont donné rendez-vous pour le premier thé dansant de l'année à l'Espace Carzou le jeudi 11 février 2010 à partir de 14h00.



## Solidarité Haïti

Suite au tremblement de terre majeur qui a frappé HAÏTI dans la nuit du 12 au 13 janvier 2010 et compte tenu du nombre très important de victimes, le Détachement d'intervention contre les Catastrophes et de Formation (D.I.C.A.F.), antenne Française du Rescue International Assistance League installée à Linas, en étroite collaboration avec la Municipalité de LINAS et l'association Agir Pour Tous et Avec Vous, organisent une collecte afin de subvenir aux besoins des sinistrés.

Les besoins de première nécessité sont les suivants : tentes en bon état, bâches plastique ou rouleaux de polyane, groupes électrogènes, tronçonneuses, ustensiles de cuisine, matériel médical, médicaments (boîtes complètes avec leurs notices d'utilisation), nécessaires d'hygiène, alimentation déshydratée, postes de radio à transistors.

La totalité du matériel est transportée et remise aux sinistrés sous la responsabilité des accompagnateurs du D.I.C.A.F.

Le D.I.C.A.F./R.I.A.L. France est en communication permanente avec ses antennes déjà sur site placées sous la Responsabilité de l'INSARAG/O.N.U. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Directeur de permanence. Tel : 06 47 39 30 20.

**Notre Canton solidaire**

**pour HAÏTI**  
et sa reconstruction

François Pelletant  
Conseiller Général de l'Essonne  
Maire de Linas

Deposez vos dons en matériels à Linas :  
A la Maison du Canton ou 47 rue de la Division  
Leclerc ou à la mairie de Linas en journée

Les besoins de première nécessité sont :

- Couches, lait en poudre
- Outillages divers
- Matériel électrique et électronique
- Postes de radio à transistors
- Piles
- Tentes en bon état, bâches plastique
- Rouleaux de polyane
- Groupes électrogènes
- Tronçonneuses
- Ustensiles de cuisine
- Matériel médical, médicaments (boîtes complètes avec notices)
- Nécessaires d'hygiène
- Alimentation déshydratée

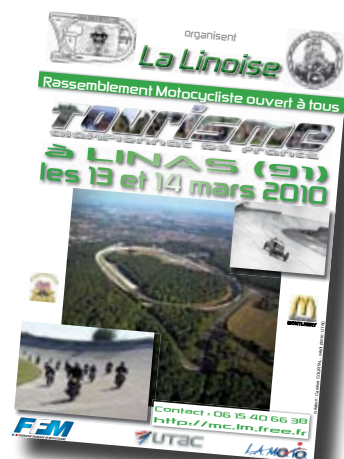
Madame, Monsieur,  
**Haiti a besoin de nous.**  
www.HUREPOIX.net, le DICAF  
(groupement de chiens de catastrophes)  
et plusieurs associations du Canton  
organisent une collecte de matériel,  
denrées, effets...  
Merci de déposer vos dons à la Maison  
du Canton (permanences au N°47 rue  
de la Division Leclerc à Linas) ou à la  
Mairie de Linas en journée.

Hurepoix  
les petits frères  
des Pauvres  
SE FORTUNE  
FRANÇOIS  
Secours Catholique  
Réseau mondial Caritas

## Rassemblement motos

L'Aquatique Moto Club de Linas-Monthléry organise un rassemblement motos les samedi 13 et dimanche 14 mars 2010 au Cosom à Linas. Ce rassemblement sera la première manche du championnat de France de Tourisme 2010 (CFT) des clubs de la Fédération Française de Motocyclisme et quelques 250 participants devraient prendre part à cette manifestation inscrite au calendrier de la Fédération Internationale de Motocyclisme. Au programme du week-end : plusieurs balades et des animations autour du circuit de Linas-Monthléry.

Contact : 06.15.40.66.38.



Dans cette rubrique, nous vous proposons de répondre aux questions qui nous sont le plus fréquemment posées en Mairie, tous services confondus.

## Questions/Réponses



### **Je suis obligé de me déplacer hors de Linas pour acheter des livres scolaires de mes enfants.**

Faux. Votre marchand de journaux « Aux bonnes nouvelles de Linas » situé à proximité de la place de la Mairie, dans l'avenue de la Division Leclerc vous permet de commander directement l'ouvrage recherché à partir de ses références : manuel scolaire, roman, beau livre... Et sans frais de livraison !

### **La mairie propose des cartes postales gratuites, où peut-on les trouver ?**

Régulièrement, la ville de Linas édite des cartes postales liées le plus souvent à un événement local (Carrefour des Arts, Fête de la ville...). Récupérez une carte en Mairie ou bien dans certains commerces de la ville, écrivez votre message et indiquez le destinataire, puis déposez votre carte non timbrée en Mairie. Les services municipaux s'occupent ensuite de la faire acheminer.

### **Les temps d'attente pour obtenir un passeport sont trop longs, comment faire ?**

La loi a bouleversé les habitudes en la matière. Ainsi, depuis le 12 mai 2009, la Mairie de Linas ne délivre plus les passeports.

La demande de passeport ne peut être déposée que dans les mairies rattachées au réseau national biométrique (y compris dans un département différent de celui de son lieu de domicile). 25 mairies essonniennes peuvent accueillir ces demandes de passeport biométrique (Evry, Arpajon, Brétigny, Ste Geneviève des Bois...). Vous pouvez ensuite suivre l'état d'avancement de votre demande de passeport sur le site Internet du Ministère de l'Intérieur. Les délais moyens de traitement et de délivrance sont disponibles chaque mois sur le site web de la préfecture de l'Essonne à l'adresse suivante : [www.essonne.pref.gouv.fr](http://www.essonne.pref.gouv.fr)



### **Pourquoi tout le monde n'a pas encore accès au haut débit sur Internet en Essonne ?**

Le web à grande vitesse pour tous, c'est pour bientôt mais pas pour demain.

Prévue fin décembre 2009, l'adoption par le Conseil Général du plan de réduction des zones non couvertes par l'Internet haut débit a été reportée. Le département a, en effet, préféré reporter le vote, après l'annonce par le Président de la République d'un plan de 2 milliards d'euros visant à généraliser le haut et très haut débit en France. Le Conseil Général de l'Essonne attend donc de voir s'il peut profiter de cet argent pour financer son programme.

### **En cas de déménagement, faut-il faire modifier sa carte d'identité, son passeport ou son permis de conduire ?**

Non. En cas de déménagement, le changement de l'adresse portée sur la carte nationale d'identité, sur le passeport ou sur le permis de conduire est facultatif. Pour la Carte nationale d'identité, le changement d'adresse n'est opéré que sur demande expresse du titulaire de la carte.

Dans la mesure où la carte sécurisée ne comporte pas d'emplacement destiné à enregistrer les changements d'adresse, ceux-ci ne peuvent être pris en compte que par la délivrance d'une nouvelle carte gratuite, dont la durée de validité sera d'une nouvelle période de 10 ans.

Pour le passeport, le renouvellement gratuit du passeport peut être demandé pour la durée de validité restant à courir sur le passeport, si le titulaire de ce dernier souhaite y voir figurer son changement d'adresse. Enfin, pour le Permis de conduire, si le changement d'adresse n'est pas obligatoire, vous devrez effectuer le changement de domicile sur la carte grise dans un délai d'un mois après le déménagement, sous peine d'amende.

## **Vous aussi,**

si vous souhaitez poser une question dans cette rubrique, contactez la rédaction de « AU CŒUR DE LINAS » en nous écrivant par courrier AU CŒUR DE LINAS Hôtel de Ville Place Ernest Pillon 91310 LINAS ou par mail [aucoeurdelinas@linas.fr](mailto:aucoeurdelinas@linas.fr)

# Tribune libre

**Afin de favoriser l'expression des différentes sensibilités politiques, le Conseil municipal a prévu que les listes présentes aux dernières élections municipales disposent équitablement d'un emplacement sur cette page. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.**

## **Majorité municipale**

L'équipe municipale peut édifier des médiathèques, des centres de loisirs, des équipements sportifs, reconstruire le quartier entier du centre ville, contrecarrer les spéculations immobilières, réhabiliter l'église, projeter des crèches, une école, des logements à loyers modérés... Elle est désemparée devant le niveau de bassesse et de médiocrité de la politique à Linas.

Dernière abjection en date : les attaques de l'opposition contre Madame Brunel, première adjointe, accusée de n'avoir, à son bilan 2009, rien fait d'autre que de marier son fils. Ces attaques personnelles sont odieuses. Non seulement le fils de Madame Brunel ne s'est pas marié à Linas, bien évidemment la commune n'a absolument rien à voir avec cet événement familial, mais en plus, s'il est un reproche que l'on ne peut faire à Mme Brunel, ce n'est pas celui de ne rien faire.

La présentation de l'affaire du passage des bus et de la suppression des stationnements dans la rue principale est aussi une perle.

Dans ce conflit sensible qui opposait la commune et une société de transports en commun, M. Chiquet et ses amis ont choisi leur camp :... celui du transporteur.

Sans se cacher, ils ont rencontré le transporteur à Monthéry entre Noël et le Jour de l'An, puis sont revenus à Linas colporter des informations erronées dans le but de diviser l'unité des commerçants, des usagers des cars et de la municipalité.

Le groupe de M. Chiquet n'a rien trouvé de mieux que de s'autoproclamer sauveur des commerçants allant jusqu'à récupérer à son compte leurs manifestations et même leurs signatures de pétitions.

Selon eux, c'est le Maire seul qui a décidé de son propre chef, sans raison, de supprimer la totalité du stationnement en centre-ville. Qui l'eut cru ? Alors, rappelons que lors du conseil municipal du 15 décembre, M. Chiquet et ses amis n'ont pas exprimé d'opposition au cours du débat sur la suppression des places de stationnement.

Le summum du cynisme est même atteint lorsqu'on se souvient qu'en 2002, M. et Mme Chiquet ont noyauté l'association des commerçants. Depuis, le commerce local est littéralement en perdition. Aucune réunion, aucune animation, aucune proposition (ça c'est habituel)... ! Finalement, c'est la municipalité qui, pour pallier à ces manques, doit financer avec l'argent public les quelques animations commerciales de Linas.

## **L'Avenir Ensemble**

Division Leclerc : nos propositions exposées au Conseil Municipal du 19 janvier.

Depuis la mise à exécution mi décembre 2009 de la décision du Maire annoncée dans « Linas Actualités » du même mois de supprimer plus de la moitié des places de stationnement rue de la Division Leclerc, les riverains et commerçants, tous ensemble, n'ont cessé d'exprimer leur opposition.

L'absence totale de concertation et d'écoute les a conduits à manifester solidairement avec les riverains et la population linoise tout au long de la Division Leclerc le 4 janvier 2010.

Les rendez vous obtenus depuis avec la municipalité n'ont jamais débouché sur le dialogue. Pour preuve, les aménagements surprises du carrefour avec la Fromagère et Saint Merry installés du jour au lendemain sans même avoir été présentés lors de ces entretiens et la diffusion des écrits inexacts et diviseurs du Maire contre les cars Meyer et les commerçants linois dont la majorité le soutiendraient.

D'une part, les cars Meyer n'ont jamais exigé la suppression des stationnements et les arrêtés de circulation et de stationnements sont de la seule responsabilité du Maire. Depuis l'an 2000, les réunions se sont succédées avec le STIF et la municipalité et les décisions comme la réalisation d'arrêts sur la RN20 (entièrement financés par le STIF et le Conseil Régional) ont été unanimes avant d'être dénoncées par le Maire plusieurs mois plus tard.

D'autre part, la solidarité des commerçants ne peut être mise en doute. Sans jamais s'opposer au passage des cars en centre ville, ils se battent aujourd'hui pour maintenir l'accès de leurs commerces à leurs clients et défendre leurs activités. Ils ont tous signé leur désaccord vis-à-vis de la décision arbitraire du Maire de supprimer les stationnements.

« L'Avenir Ensemble », notre association et ses élus qui la représentent au Conseil Municipal soutiennent sans réserve les revendications des riverains et commerçants de la Division Leclerc et demandent :

- la mise en place d'une véritable concertation pour le stationnement et les transports,
- l'annulation de l'arrêté du Maire supprimant les stationnements,
- les investissements préalables et obligatoires avant toute modification de circulation et de stationnement et les investissements nécessaires pour un meilleur accès à l'ensemble de nos commerces.

Si d'autres sujets vous intéressent, n'hésitez pas,

contactez vos élus : C.Lardière, D.Bangoura, F.Sidani, M.Bargain, J.Chiquet.

# Carnet

## Horaires d'ouverture au public de la Mairie

- Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h00
- Nocturne le lundi  
jusqu'à 20h00
- Samedi de  
8h30 à 12h30

## Permanences

► **Allo M. le Maire**  
chaque mercredi  
de 16h30 à 17h30  
au 01.69.80.14.14

► **Affaires sociales**  
Mme Jacqueline MATHELIER,  
mairie adjoint, reçoit sans  
rendez-vous chaque  
jeudi de 9h30 à 11h30 au  
Centre Communal d'Action  
Sociale (CCAS), Rue du Parc  
de la Source

► **Rencontrez vos élus sur  
rendez-vous**  
Secrétariat de la Mairie :  
01.69.80.14.20

## Au Cœur de Linas

Magazine municipal d'informations  
Tirage : 3 500 exemplaires - Gratuit  
Mairie de Linas  
place E.Pillon - 91310 LINAS  
tel : 01.69.80.14.00  
Site Internet : [www.linas.fr](http://www.linas.fr)  
Courriel : [mairie@linas.fr](mailto:mairie@linas.fr)  
Directeur de la publication :  
François PELLETANT  
Maire de Linas - Conseiller Général  
Impression : Cap Impression  
9 rue Salvadore Allende  
91120 PALAISEAU  
Dépôt légal : en cours

Bienvenue à

Adieu à Félicitations à

## SEPTEMBRE

Simon JAUFFRES ♦ Lucie LE FLOCH ♦ Lilywen ALLIGNER ♦ Jeylie GAYET ♦  
Evi DIEUDONNE ♦ Mohamed BELLILI ♦ Brailly DERNONCOURT

## OCTOBRE

Luca ALVEZ ♦ Kingston OHL ♦ Nolhan LEMERLE ♦ Diego RICARDO ♦  
Evora BELLEROSE ♦ Hasan OZTURK ♦ Hüseyin OZTURK ♦ Lucille CAUMETTE ♦  
Lucas VANDAELE

## NOVEMBRE

Julie HERVO ♦ Maëlys JARRY-MENAGER ♦ Emy CHATELAIN ♦  
Jul HUARD-GENSONNIE ♦ Adam LYON ♦ Evan GENET ♦ Valentine TCHAMBAZ ♦  
Jonathan DIA-MANENT ♦ Daymon HEUGEBAERT

## DECEMBRE

Tylian QUARTO ♦ Hugo CAESTECKER ♦ Anna PHILIPPON ♦ Céleste TRUCHON ♦  
Livia ZOZI ♦ Prescillia DORIGO

## JANVIER

Camille GIRARD ♦ Tristan BOUCHARD ♦ Clément BOUTON ♦ Lou-Anne STOLYCIA  
Mélina MURCA ♦ Faustine FEDUZI ♦ Evans LEBEL ♦ Elyna GUENIN ♦  
Enzo BONNAIRE

## SEPTEMBRE

Emmanuelle MANET et Christophe VANDEVOORDE

## OCTOBRE

Alexandra CARRASCO et Sam SABAS

## SEPTEMBRE

Michel CHRETIEN ♦ Gérard PEAugER ♦ Lounès BOUDJENNAH

## OCTOBRE

Josyane ROGER (née BOUVILLE) ♦ Patricia AUVRAY (née CANLERS)

## NOVEMBRE

Lucienne BREUILLE (née BOUCHARD) ♦ Philippe NETTE ♦  
Jeanne MELESAN (née MERESSE)

## DECEMBRE

Alain LEFORT ♦ Marcel GAUTIER ♦ James COUDRAY

## JANVIER

Chantal BARROSO (née BLANCHET) ♦ Chantal ROIZOT (née VANDENBERG)

Linass aime le Carnaval...

**J'♥ LINAS**  
*Esthère*

# Carnaval de Bineau 2010

Thème "Autrefois"

**Samedi**  
**20 Mars**

15h - 16h30 : stands et animations  
sur la place de la Mairie

16h30 - 18h : défilé

18h - 19h : on brûle **BINEAU**  
Danses autour du feu